



CONDITIONS  
GENERALES D'UTILISATION

## TABLE DES MATIERES

---

<b>1. LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>2. DÉFINITIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>3. CHAMP D'APPLICATION DES CGU.....</b>	<b>3</b>
<b>4. OBJET.....</b>	<b>4</b>
<b>5. LE SITE : ACCÈS, INSCRIPTION ET DISPONIBILITÉ.....</b>	<b>4</b>
5.1. ACCES AUX SERVICES.....	4
5.2. INSCRIPTION .....	5
5.3. SIGNATURE ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS .....	5
5.3.1. <i>Définition</i> .....	5
5.3.2. <i>Valeur probatoire</i> .....	6
5.3.3. <i>Utilisation par la Société</i> .....	6
5.3.4. <i>Consentement des Utilisateurs</i> .....	6
5.3.5. <i>Accès aux documents signés</i> .....	6
5.4. DISPONIBILITE DES SERVICES (MAINTENANCE DU SITE).....	7
5.5. LE PARRAINAGE .....	7
<b>6. LES SERVICES .....</b>	<b>7</b>
6.1. LE COMPTE-CARTE .....	7
6.1.1. <i>Présentation</i> .....	7
6.1.2. <i>Ouverture du Compte-Carte</i> .....	8
6.1.3. <i>Fonctionnement du Compte</i> .....	8
6.2. LES SERVICES DE PAIEMENT .....	9
6.2.1. <i>Virements bancaires</i> .....	9
6.2.2. <i>Carte</i> .....	9
6.2.3. <i>Prélèvements</i> .....	10
6.3. LES OFFRES DE DIVERTISSEMENT.....	11
<b>7. TARIFS.....</b>	<b>11</b>
<b>8. GARANTIES ET RESPONSABILITES .....</b>	<b>11</b>
8.1. PRINCIPE.....	11
8.2. LIMITATIONS DE RESPONSABILITE .....	12
8.3. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR.....	12
<b>9. SUSPENSION ET RÉSILIATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES.....</b>	<b>13</b>
9.1. RESILIATION DU COMPTE-CARTE ET DES SERVICES ASSOCIES.....	13
9.1.1. <i>Résiliation par tout Utilisateur</i> .....	13

9.1.2. Réiliation ou suspension par Vybe.....	13
9.2. COMPTE-CARTE INACTIF .....	14
<b>10. RÉTRACTATION .....</b>	<b>14</b>
<b>11. DURÉE.....</b>	<b>15</b>
<b>12. STIPULATIONS GENERALES .....</b>	<b>15</b>
12.1. PREUVES .....	15
12.2. DONNEES PERSONNELLES .....	15
12.3. PROPRIETE INTELLECTUELLE .....	16
12.4. INDEPENDANCE DES CLAUSES .....	16
12.5. FORCE MAJEURE .....	16
12.6. RECLAMATIONS ET MEDIATION.....	17
12.6.1. Réclamations.....	17
12.6.2. Médiation.....	17
<b>13. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION .....</b>	<b>18</b>
13.1. DROIT APPLICABLE .....	18
13.2. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE .....	18



## 1. LA SOCIÉTÉ

Vybecard.com est un site édité par la société Vybe, société par actions simplifiée au capital de 200 euros, dont le siège social est situé 1, rue Adélaïde – 92 400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 853 257 905 (« **Vybe** »).

Vybe est un prestataire de services digital pour les jeunes opérant par l'intermédiaire d'une application mobile.

Vybe exerce son activité en tant qu'agent bancaire de la société PayrNet Ltd, société agréée par la FCA (« *UK Financial Conduct Authority* ») sous le numéro 900594 en tant qu'établissement électronique de paiement (« *Authorised Electronic Money Institution* ») autorisée en tant que tel à émettre, gérer et mettre à disposition de la monnaie électronique ainsi qu'à fournir des services de paiement.

Vybe est enregistrée en tant qu'agent bancaire auprès du FCA sous le numéro 902762.

Le Site est hébergé par la société OVH, société par actions simplifiée au capital de 10 174 560 euros, dont le siège social est situé 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 424 761 419.

## 2. DÉFINITIONS

Sauf stipulation contraire, les termes et expressions commençant par une lettre majuscule dans les présentes conditions générales d'utilisation, qui s'entendent indifféremment du singulier ou du pluriel, du masculin ou du féminin, ont la signification qui leur est attribuée en **Annexe 1** des présentes.

## 3. CHAMP D'APPLICATION DES CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** ») s'appliquent de façon exclusive entre la Société et tout Utilisateur de ses Services, que l'Utilisation intervienne via le Site ou l'Application.

Les Services sont exclusivement réservés aux Utilisateurs, à l'exclusion de toute autre personne.

Toute Utilisation des Services emporte de plein droit l'application et la pleine acceptation des CGU, dans leur version en vigueur à la date de l'Utilisation.

Vybe se réserve le droit de mettre à jour et de modifier librement, à tout moment, les CGU, après en avoir informé préalablement les Utilisateurs.

Tout Utilisateur qui refuserait la nouvelle version des CGU à compter de leur date d'entrée en vigueur sera alors tenu de cesser l'Utilisation des Services.

Toute modification prendra effet à compter de sa publication sur le Site et ne s'appliquera qu'aux Utilisateurs utilisant les Services postérieurement à son entrée en vigueur.

Vybe se réserve le droit de compléter les CGU par toutes conditions particulières ou autre document, ayant valeur contractuelle, sous réserve d'en informer au préalable les Utilisateurs.

#### **4. OBJET**

Les CGU ont pour objet de définir les termes et modalités d'accès aux Services, en particulier, la mise à disposition, par l'intermédiaire de PayrNet du Compte Carte, de la Carte et des Services de Paiement attachés au Compte-Carte.

#### **5. LE SITE : ACCÈS, INSCRIPTION ET DISPONIBILITÉ**

##### **5.1. Accès aux Services**

Les Services de la Société sont accessibles par l'intermédiaire du Site et de l'Application, sous réserve de s'être préalablement inscrit, en suivant la procédure prévue à cet effet (cf. § 5.2.).

Le Site est accessible à l'adresse suivante : <https://vybecard.com/>

L'Application est disponible sur le Google Play Store et l'App Store, lesquels requièrent l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe propre à l'Utilisateur.

L'utilisation de l'Application requiert de disposer d'un smartphone ou d'une tablette connectée à internet.

La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des difficultés de téléchargement de l'Application à partir du Google Play Store ou de l'App Store.

L'accès aux Services requiert également l'acceptation par l'Utilisateur du Contrat PayrNet et des éventuelles annexes, laquelle fait l'objet d'un accord tacite lors de l'inscription.

## 5.2. Inscription

L'inscription se déroule en deux temps :

1°) la communication par l'Utilisateur d'une adresse email valide, à laquelle est adressée un premier courriel permettant de valider son inscription.

2°) une fois l'inscription validée, l'accès aux Services requiert, sur l'Espace Dédié de l'Utilisateur sur le Site ou l'Application :

- de remplir un formulaire détaillé comportant des Données Personnelles, en particulier, les nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance, adresse et pays de résidence, numéro de téléphone portable et email personnel, et le cas échéant, la profession de l'Utilisateur ; dans le cas où l'Utilisateur serait un Mineur, le formulaire devra également comporter les coordonnées de l'un de ses représentants légal ;
- de communiquer la copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, carte de résidence, passeport), d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ; en cas d'ouverture d'un compte au profit d'un Mineur, devront également être communiqués une autorisation parentale signée par au moins un représentant légal, la copie de la pièce d'identité dudit représentant légal, ainsi que la copie du livret de famille
- de signer, par l'intermédiaire du système de signature électronique mis en place par le Site et l'Application, les demandes d'ouverture du Compte-Carte et de la Carte ainsi que l'acceptation du Contrat PayrNet, en ce compris ses annexes, étant précisé, en présence d'un Mineur, que l'ensemble des documents devront être validés par son représentant légal.

La Société se réserve le droit de demander toute information ou document complémentaire aux Utilisateurs.

Les informations et documents fournis par l'Utilisateur – ou son représentant légal le cas échéant – doivent être exactes et conformes à la réalité, sous peine de suspension ou de cessation des Services, au choix de la Société.

En cas de modification de tout ou partie des informations et documents communiqués, l'Utilisateur doit en informer la Société et les mettre à jour via le Site ou l'Application.

## 5.3. Signature électronique des documents

### 5.3.1. Définition

La signature numérique (parfois appelée signature électronique) est un système de signature permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier l'auteur.

Son apposition sur un document manifeste le consentement du signataire sur le document signé.

#### 5.3.2. Valeur probatoire

En application de l'article 1366 du code civil, la signature numérique a la même force probante que la signature manuscrite sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont elle émane et que le support utilisé soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

#### 5.3.3. Utilisation par la Société

La Société utilise des outils techniques de signature numérique fournis par elle-même ou par des prestataires spécialisés répondant aux exigences légales et réglementaires applicables en pareille matière.

Il en est de même pour l'archivage des documents des Utilisateurs générés par le Site et/ou l'Application.

#### 5.3.4. Consentement des Utilisateurs

Tout Utilisateur du Site ayant souscrit aux Services reconnaît être valablement engagé par sa signature numérique, les actes signés électroniquement ayant la même force probante que ceux signés au format papier.

Lors de la création du Compte-Carte, Vybe s'assurera de l'identité de l'Utilisateur.

Aux fins de la signature des documents, Vybe a mis en œuvre un dispositif d'identification et d'authentification de l'Utilisateur assurant la sécurité et l'intégrité des documents à signer. L'Utilisateur disposera également de la faculté de sauvegarder les documents et de les imprimer, avant toute signature.

La validation de l'Utilisateur marque son consentement sur les documents contractuels le liant à la Société et acceptation des présentes. L'Utilisateur reconnaît en particulier que tout acte auquel est associé un procédé sécurisé d'authentification est présumé signé par lui-même, sauf preuve contraire.

L'Utilisateur reconnaît que tout contrat établi via le Site prend effet, sauf dispositions spécifiques contraires, à compter de la date d'envoi du message de confirmation.

#### 5.3.5. Accès aux documents signés

Concomitamment à l'ouverture du Compte-Carte, l'Utilisateur recevra une copie des documents contractuels signés électroniquement par courriel, à l'adresse indiqué lors de l'inscription sur le Site.

L'Utilisateur aura également la faculté d'accéder à ces documents, ainsi qu'à tout relevé de ses opérations, via l'Application ou le Site. Il reconnaît être seul responsable du téléchargement des documents le concernant, qu'il est tenu de sauvegarder au moyen de tout support à sa convenance.

#### **5.4. Disponibilité des services (maintenance du site)**

Vybe se réserve le droit de suspendre à tout instant et de manière provisoire l'Application ou le Site afin de procéder à leur mise à jour ou à toute opération de maintenance, sans que cette suspension momentanée des Services n'engage sa responsabilité.

Afin de limiter tout désagrément pour les Utilisateurs, Vybe avisera les Utilisateurs de toute opération de maintenance préalablement à celle-ci.

#### **5.5. Le parrainage**

Vybe propose à ses Utilisateurs un système de parrainage leur permettant de voir leur Compte-Carte crédité d'un montant de 2 euros par parrainage au bénéfice du parrain et du parrainé, sous réserve de l'inscription effective du parrainé et de l'ouverture par celui-ci d'un Compte-Carte.

Le nombre de parrainage est illimité.

Vybe se réserve le droit de mettre un terme à tout instant au parrainage ou d'en modifier les conditions et le montant, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

Si Vybe était amenée à constater des irrégularités d'un Utilisateur dans le cadre du parrainage, elle aura la faculté de prendre toute mesure adéquate afin de faire cesser ces irrégularités, en ce compris, la suspension ou la clôture du Compte-Carte de l'Utilisateur concerné.

### **6. LES SERVICES**

Vybe propose les services ci-dessous mentionnés à ses Utilisateurs.

A tout moment, ceux-ci pourront être complétés et/ou amendés par la Société.

#### **6.1. Le Compte-Carte**

##### **6.1.1. Présentation**

Le Compte-Carte proposé par Vybe est un compte de paiement en euros, sans autorisation de découvert. Le Compte-Carte est ouvert dans les livres de PayrNet, société agréée en tant qu'établissement électronique de paiement et autorisé en conséquence à procéder aux opérations de paiement et à l'émission de la Carte.



A chaque Compte-Carte est attaché un numéro unique dénommé IBAN.

Le Compte-Carte permet la réalisation des opérations suivantes :

- Des opérations au débit : enregistrement de paiements réalisés par la Carte, émission de virements, domiciliation de prélèvements
- Des opérations au crédit : réception de virements.

#### 6.1.2. Ouverture du Compte-Carte

Le Compte-Carte est accessible aux majeurs, aux mineurs émancipés et aux mineurs ayant 12 ans révolus à la date d'ouverture et sous réserve de l'accord de leurs représentants légaux s'agissant de ces derniers.

L'ouverture du Compte-Carte requiert le respect des conditions suivantes :

- Communiquer les informations demandées sur le Site ou l'Application
- Créer un identifiant et un mot de passe sécurisé
- Transmettre l'ensemble des documents demandés (pièce d'identité ou passeport, copie d'un justificatif de domicile)
- Disposer d'un numéro de téléphone portable
- Etre résident d'un des pays de l'Union Européenne
- Accepter les présentes CGU
- Remplir le formulaire d'adhésion
- Accepter le Contrat PayrNet

En cas d'ouverture par un mineur non émancipé, devront également être communiqués à la Société :

- Une autorisation des représentants légaux du mineur
- La copie d'une pièce d'identité d'un des représentants légaux
- Un justificatif de domicile d'un des représentants légaux

Le Compte-Carte doit faire l'objet d'un premier approvisionnement d'au moins 0 euro dans les trente jours suivant son ouverture au moyen d'un virement via le numéro IBAN.

Les sommes promises par la Société à l'Utilisateur au titre de l'ouverture du Compte Carte seront créditées sur le Compte-Carte dans les quatre-vingt-dix jours suivant son ouverture.

#### 6.1.3. Fonctionnement du Compte

Le Compte-Carte peut être géré par l'intermédiaire de l'Application.

Son solde correspond à la différence entre les opérations au crédit et les opérations au débit. Il doit toujours être créditeur, sous peine de refus des paiements ou des prélèvements présentés.

Dans l'hypothèse où une opération serait présentée, acceptée par la Société mais aurait pour effet de mettre le Compte-Carte à découvert, l'Utilisateur sera tenu d'approvisionner le Compte-Carte sans délai et des frais pour défaut de provision pourront lui être appliqués par la Société.

L'ensemble des opérations du Compte-Carte fera l'objet d'un relevé mensuel, accessible via l'Application ou via le Site.

Sauf opération de maintenance, le Compte-Carte est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, au moyen d'un système à double authentification conformément à la réglementation en vigueur.

Outre la consultation du solde, le Compte-Carte permet la réalisation des opérations suivantes :

- Virements bancaires
- Enregistrement de comptes de bénéficiaires
- Mise en place de toutes notifications et alertes
- Gestion de la Carte (en particulier, toute opposition sur celle-ci)
- Impression du relevé d'identité bancaire du Compte-Carte
- Mise en place de prélèvements sur le Compte-Carte
- Mise à jour des informations personnelles
- Communication de documents
- Contacts avec l'équipe Vybe

L'ensemble des opérations de paiement sur le Compte-Card sont initiées par l'Utilisateur, via l'Application ou le Site, et traitées par PayrNet.

## 6.2. Les services de paiement

### 6.2.1. Virements bancaires

Vybe vous permet de réaliser tous virements par l'intermédiaire de l'Application. La mise en place d'un virement requiert la communication à Vybe des références IBAN et BIC du compte et de la banque du destinataire.

La mise en place et la réalisation de virements sont gratuites.

A tout instant, l'Utilisateur pourra consulter l'historique de ses virements, ajouter de nouveaux bénéficiaires ou en supprimer, mettre en place des virements différés et le cas échéant, récurrents, et procéder à tout virement, sous réserve que le Compte-Carte soit créditeur.

### 6.2.2. Carte

En ouvrant un Compte-Carte, Vybe vous donne accès gratuitement à une carte de paiement émise par PayrNet, son prestataire de paiement, de couleur noire (la « **Black Card** »).



La Carte permet de réaliser tout paiement, en France ou à l'International, en magasin ou en ligne, sans frais.

La Black Card permet également la réalisation de retraits sans frais, en France ou à l'étranger, sous réserve que le Compte-Carte soit approvisionné avant le paiement ou le retrait et le demeure après.

En cas de paiement ou de retrait dans une devise autre que l'euro, Vybe appliquera un taux de conversion, lequel pourra donner lieu à une éventuelle régularisation sur le Compte-Carte post opération.

La Black Card est personnelle et ne peut être prêtée par l'Utilisateur. Son utilisation requiert sa signature préalable au verso et son activation via l'Application.

La Carte fonctionne au moyen d'un code confidentiel à 4 chiffres qui sera transmis à l'Utilisateur ou du cryptogramme mentionnée sur celle-ci. En cas de composition erronée du code ou du cryptogramme à trois reprises, la Carte est automatiquement désactivée.

La Black Card comporte une durée de validité au-delà de laquelle elle deviendra inactive. Préalablement à son échéance, une nouvelle « Black Card » sera adressée à l'Utilisateur.

A tout instant, l'Utilisateur peut bloquer la Black Card au moyen de l'Application ou du Site ou en contactant le service client de la Société.

Les opérations de retrait requièrent l'utilisation de distributeurs du même réseau que la Carte.

La Carte est soumise à des plafonds modifiables, via le Site ou l'Application, lesquels peuvent toutefois être soumis à des conditions minimales de revenus.

En cas de vol ou de perte de la Carte, tout Utilisateur est tenu de faire opposition dans les meilleurs délais. L'opposition peut être mise en place via l'Application ou le Site ou en contactant le service client de Vybe. Les paiements effectués via la Carte avant opposition demeurent à la charge de l'Utilisateur si ceux-ci ont été faits avec composition du code secret ou en cas d'agissants frauduleux de l'Utilisateur ou de négligence grave de ce dernier.

### 6.2.3. Prélèvements

Tout Utilisateur peut mettre en place, via l'Application ou le Site, des prélèvements bancaires sur son Compte-Carte correspondant à l'autorisation donnée à un tiers de prélever directement et de manière régulière le cas échéant, tous montants sur le Compte-Carte de l'Utilisateur concerné.

Seuls les prélèvements en euros sont autorisés par la Société.

Tout Utilisateur pourra mettre fin à tout prélèvement mis en place par l'intermédiaire de l'Application ou du Site ou en contactant la Société.

Vybe se réserve le droit de refuser d'honorer tout prélèvement qui se présenterait dans le cas où le Compte-Carte serait insuffisamment approvisionné. En pareille situation, des frais de rejet sont susceptibles d'être appliqués par la Société.

### **6.3. Les offres de divertissement**

En complément des services de paiement ci-dessus visés, Vybe offre de manière régulière à ses Utilisateurs la possibilité de profiter d'offres commerciales de ses partenaires : réductions auprès de restaurants et fast-food, place de concerts à prix réduit, participation à des événements, etc.

Afin d'offrir des offres toujours plus personnalisées et compatibles avec les centres d'intérêts de ses Utilisateurs, Vybe réalise des analyses des données de ses Utilisateurs, de manière anonyme, afin d'identifier leurs goûts et centres d'intérêts et initier des opérations de marketing ciblées et négocier des avantages avec ses partenaires dans l'intérêt des Utilisateurs, ce que ces derniers reconnaissent et acceptent expressément, sous réserve de leurs droits en matière de données personnelles.

## **7. TARIFS**

L'ouverture du Compte-Carte, l'obtention de la Carte et l'accès aux Services proposés aux Utilisateurs sont gratuits.

Tous services payants, en particulier, ceux proposés par les partenaires de la Société, font l'objet d'une mention expresse lors de leur souscription.

En cas de mise en place de services payants ou de modification quant à la gratuité des Services actuels, la Société en informera les Utilisateurs et publiera sur le Site et l'Application son guide tarifaire, lequel sera accessible à tout moment sur le Site et l'Application.

## **8. GARANTIES ET RESPONSABILITES**

### **8.1. Principe**

Vybe fait ses meilleurs efforts afin de rendre l'Application et le Site disponible à tout moment, et ce, tout au long de l'année.

Vybe est soumise à une obligation de moyens au titre des Services proposés, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

## **8.2. Limitations de responsabilité**

Vybe ne consent aux Utilisateurs aucune garantie de disponibilité du Site et de l'Application et ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de suspension, d'interruption, de difficultés d'accès ou de non-disponibilité du Site ou de l'Application.

Vybe décline également toute responsabilité au titre de toute perte de données, survenance de tous bugs informatiques ou de tous dommages consécutifs à toute intrusion frauduleuse d'un tiers sur le Site ou l'Application, eux-mêmes consécutifs à toute faute ou négligence volontaire ou involontaire d'un Utilisateur.

A titre de condition expresse du consentement de Vybe au titre des Services, sa responsabilité à l'égard de tout Utilisateur ne saurait être supérieure au montant facturé à ce dernier au cours des six derniers mois précédant l'engagement de sa responsabilité par l'Utilisateur concerné.

En tout état de cause, Vybe ne saurait être responsable de tout dommage indirect causé à un Utilisateur, quel qu'en soit la cause.

Vybe ne sera pas non plus responsable des offres commerciales de ses partenaires et de toutes conséquences y attachées ou en ayant résulté pour les Utilisateurs les ayant acceptées.

## **8.3. Responsabilité de l'Utilisateur**

Tout Utilisateur est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants et mots de passe et/ou de toute utilisation faite par lui du Site ou de l'Application et des conséquences y attachées.

Tout d'Utilisateur s'interdit de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, au Site ou à l'Application et de faire une utilisation de ceux-ci non conformes à leur finalité.

Les Utilisateurs sont seuls responsables des informations communiquées à la Société et de leur éventuelle mise à jour.

Tout Utilisateur garantit la Société contre toute action de tiers consécutive à tout manquement aux présentes CGU, qu'il s'engage à respecter.

## 9. SUSPENSION ET RÉSILIATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES

### 9.1. Résiliation du Compte-Carte et des Services y associés

#### 9.1.1. Résiliation par tout Utilisateur

Les Services proposés par Vybe le sont à durée indéterminée. Tout Utilisateur dispose de la faculté de mettre un terme aux Services et de clôturer son Compte Carte sur simple demande au service client de Vybe, au moyen de l'adresse suivante : [contact@vybecard.com](mailto:contact@vybecard.com) ou par courrier adressé au siège social de la Société.

En cas de clôture de tout Compte-Carte et des Services y associés, Vybe prendra acte de la résiliation de l'Utilisateur au moyen de l'envoi d'un courriel à ce dernier. Le solde créditeur du Compte-Carte sera restitué par Vybe au titulaire au terme d'un délai maximum de 30 jours, par voie de virement bancaire sur le compte bancaire dont les coordonnées seront communiquées par l'Utilisateur à Vybe.

La clôture du Compte-Carte entraînera automatiquement et de plein droit, sans formalité additionnelle, le blocage définitif de la Carte.

#### 9.1.2. Résiliation ou suspension par Vybe

Vybe dispose également de la faculté de résilier ou de suspendre tout Compte-Carte :

- moyennant un préavis de trois mois, sans motif, ou
- immédiatement, pour juste motif, en particulier, en cas de constatation d'opérations irrégulières sur le Compte-Carte (fraude, impayés répétés, blanchiment, etc.) ou de non-respect des présentes CGU.

Le choix entre la résiliation et la suspension appartient à la Société, sans recours possible.

En cas de résiliation du Compte-Carte, le solde créditeur du Compte-Carte sera restitué à son titulaire au terme d'un délai maximum de 30 jours, par voie de virement bancaire, sur tout compte bancaire dont les coordonnées seront communiquées à la Société par l'Utilisateur concerné.

En cas de suspension, le Compte pourra être réactivé sur demande de l'Utilisateur, et ce, sous un délai de quinze jours suivant la suspension.

Tout décès d'un Utilisateur entraîne de plein droit la suspension immédiate de la Carte et de son Compte Carte puis sa fermeture dans les trente jours suivant le transfert du solde au notaire en charge de la succession.

## 9.2. Compte-Carte inactif

Conformément aux dispositions de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier, Vybe recensera, pour le compte de PayrNet, chaque année la liste des comptes-cartes ouverts par les Utilisateurs devenus inactifs.

Un compte est considéré comme inactif :

1° Soit à l'issue d'une période de douze mois au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

a) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et débit par l'établissement tenant le compte de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance ;

b) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, auprès de cet établissement ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

2° Soit, si son titulaire est décédé, à l'issue d'une période de douze mois suivant le décès au cours de laquelle aucun de ses ayants droit n'a informé l'établissement tenant le compte de sa volonté de faire valoir ses droits sur les avoirs et dépôts qui y sont inscrits.

En cas de compte inactif, Vybe en informera le titulaire ou son représentant légal ou, le cas échéant, ses ayants droit connus, au nom et pour le compte de PayrNet, par tout moyen à sa disposition et leur indiquera les conséquences qui y sont attachées, en particulier quant au sort des fonds, lesquels seront transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations dans les délais légaux et réglementaires.

En complément du transfert susvisé, Vybe aura également la faculté de suspendre avec effet immédiat la Carte dès l'inactivité du Compte. En pareille situation, la Carte pourra être réactivée par son Utilisateur en contactant la Société.

## 10. RÉTRACTATION

A compter de son inscription sur le Site, tout Utilisateur bénéficie, conformément aux dispositions légales applicables, d'un droit de rétractation exerçable pendant 14 jours, et ce, sans frais ni pénalité de quelque nature qu'ils soient.

Toute utilisation de ce droit par un Utilisateur emporte de plein droit résiliation du contrat le liant à la Société, avec effet immédiat.

Toute demande de rétractation devra être accompagnée de la communication d'un relevé d'identité bancaire afin de permettre à la Société de virer le solde du compte bancaire, déduction faite de tout

avantage dont aurait bénéficié l'Utilisateur se rétractant, résolu de plein droit du fait de la rétractation.

## 11. DURÉE

Les CGU sont applicables pendant toute la durée de la relation contractuelle existante entre l'Utilisateur et la Société, laquelle est à durée indéterminée.

## 12. STIPULATIONS GENERALES

### 12.1. Preuves

La preuve des actes et opérations ordonnés et/ou réalisés par tout Utilisateur du Site ou de l'Application pourra être valablement rapportée au moyen des systèmes mis en place ou utilisés par Vybe, ce que les Utilisateurs acceptent expressément et irrévocablement.

La preuve pourra notamment résulter de tout enregistrement ou de tout support électronique ou numérique constituant la reproduction fiable, intègre et historique des données, conservées par la Société.

### 12.2. Données personnelles

Vybe s'engage à préserver votre vie privée. Toutes les données personnelles transmises par tout Utilisateur sont confidentielles et traitées conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier, celles prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et par la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa version en vigueur et au Décret n°2018-687 du 1<sup>er</sup> août 2018.

Pour une information complète sur le traitement des données personnelles par Vybe et sur les droits des Utilisateurs y associés, Vybe invite les Utilisateurs à consulter sa politique de confidentialité accessible sur son Site, à partir du lien suivant : <https://vybecard.com/confidentiality.pdf>, laquelle précise notamment :

- Les fondements légaux sur lesquels repose la collecte des données personnelles
- La nature des données collectées
- Les droits des Utilisateurs
- Les finalités des traitements



### **12.3. Propriété intellectuelle**

Le contenu du Site et de l'Application demeurent en tout temps, la propriété exclusive de la Société. Les Utilisateurs n'acquièrent aucun droit, tant sur le contenu du Site et de l'application que sur toute charte graphique, tout logo, toute marque déposée ou non déposée et utilisée par la Société.

Les Utilisateurs s'interdisent, sans l'accord écrit préalable de la Société, de déposer tout terme, combinaison de termes ou symboles similaires à la marque Vybe ou à la dénomination Vybe ou Vybecard.

Plus généralement, les Utilisateurs s'interdisent de reproduire, modifier ou d'exploiter la charte graphique, le logo et la dénomination de la Société, sauf autorisation préalable de la Société.

Toute utilisation non autorisée de la charte graphique de la Société, de son logo ou de la dénomination Vybe est constitutive d'actes de contrefaçon et engage la responsabilité de son auteur.

### **12.4. Indépendance des clauses**

La nullité, l'illicéité ou l'inapplicabilité d'une clause quelconque des présentes ne saurait entraîner la nullité, l'illicéité ou l'inapplicabilité des autres clauses.

En cas de nullité, d'illicéité ou d'inapplicabilité d'une clause, la Société la remplacera par des nouvelles stipulations valides, licites ou applicables qui auront un effet aussi proche que possible de celui de la clause nulle, illicite ou inapplicable.

Les Utilisateurs ne pourront réclamer des dommages intérêts du fait d'une telle nullité, illicéité ou inapplicabilité d'une clause des présentes.

### **12.5. Force majeure**

Aucune des Parties ne sera responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations si ce retard ou cette inexécution résulte d'un cas de force majeure, telle que celle-ci est définie par la jurisprudence.

Dans l'hypothèse où la Société envisagerait de se prévaloir d'un cas de force majeure, elle devra en informer tout Utilisateur au préalable, par écrit, au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires suivant la survenance de l'événement invoqué.

En tout état de cause, en cas de survenance d'un cas de force majeure, chaque partie mettra tout en œuvre pour minimiser les effets dudit cas de force majeure

Aux fins des présentes, ne sera pas constitutifs d'un cas de force majeure toute perte d'emploi d'un Utilisateur.

## 12.6. Réclamations et médiation

### 12.6.1. Réclamations

Toute réclamation en lien avec le Site, l'Application ou les Services proposés par la Société pourra être formulée par tout Utilisateur auprès de la Société, par courrier adressé au siège social, courriel au service clients ou contact téléphonique.

La Société s'engage à y répondre dans un délai maximal de deux mois à compter de la réception de la réclamation.

La Société et l'Utilisateur concerné à l'origine de la réclamation s'efforceront de faire leurs meilleurs efforts à l'effet de trouver toute solution amiable.

### 12.6.2. Médiation

A défaut d'accord entre l'Utilisateur et la Société, tout Utilisateur aura la faculté de recourir aux services du médiateur ci-après mentionné, désigné par la Société.

Pour ce faire, tout Utilisateur aura la faculté de saisir gratuitement le médiateur auprès de l'Association Française des sociétés financières :

- par courrier recommandé adressé au Médiateur de l'ASF, sis 75854 Paris Cedex 17.

Toute demande faite par courrier devra comporter les informations suivantes :

- les nom(s), prénom(s), et l'adresse de l'Utilisateur
  - Le nom de l'établissement concerné
  - La réponse contestée ou à défaut la copie de la lettre adressée à Vybe
  - Un résumé des faits et des attentes
  - La copie des pièces essentielles du dossier
  - La référence du dossier
- En ligne, au moyen du site du médiateur de l'ASF, accessible à l'adresse suivante : <https://lemediateur.asf-france.com/>

Le médiateur s'efforcera de trouver une solution amiable entre les parties. A défaut de règlement dans le délai de 90 jours suivant la saisine du médiateur, chaque partie retrouvera toute liberté procédurale.

## **13. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION**

### **13.1. Droit applicable**

Les CGU et tous documents en résultant entre la Société et tout Utilisateur sont régis et interprétés conformément au droit français.

### **13.2. Compétence juridictionnelle**

Tout différend né de la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes sera soumis aux juridictions françaises compétentes.

## ANNEXE 1

### DÉFINITIONS

<b>Apple Store ou App Store</b>	désigne le magasin d'applications distribué par Apple sur les appareils mobiles fonctionnant sous iOS, étant précisé que l'accès à ce magasin d'applications est lui-même soumis aux dispositions contractuelles d'Apple que l'Utilisateur déclare connaître et avoir acceptées en téléchargeant l'Application
<b>Application</b>	désigne l'application mobile de la Société téléchargeable sur le Google Play Store ou l'Apple Store, permettant de visualiser le solde du Compte-Carte, suivre les opérations sur le Compte-Carte et la Carte, recevoir toute notification, passer les ordres nécessaires à la réalisation de certaines Opérations de Paiement (virements bancaire, prélèvements, etc.).
<b>Carte ou Black Card</b>	désigne la carte de débit immédiat attribuée à tout Utilisateur, lui permettant de payer en magasins ou en ligne, dans la limite des plafonds autorisés et sous réserve que le Compte-Carte de l'Utilisateur dispose de la provision suffisante.
<b>CGU</b>	a le sens qui lui est donné à l'Article 3, étant précisé que les Annexes en font partie intégrante
<b>Compte-Carte</b>	désigne le compte de l'Utilisateur ouvert dans les livres de PayrNet auquel est rattaché la Carte et à partir duquel sont réalisées les Opérations de Paiements
<b>Contrat PayrNet</b>	désigne le contrat tacitement accepté par l'Utilisateur en cas d'ouverture du Compte Carte, lequel est ouvert dans les livres de PayrNet
<b>Données Personnelles</b>	désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro

d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

<b>Espace Dédié</b>	désigne l'espace client dédié à tout Utilisateur des Services, accessibles via l'Application ou le Site au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe propre à chaque Utilisateur et au système de double authentification.
<b>FCA</b>	désigne l'autorité anglaise de contrôle dénommée « Financial Conduct Authority » ; de plus amples informations sont disponibles sur celle-ci sur le site : <a href="https://www.fca.org.uk/">https://www.fca.org.uk/</a>
<b>Google Play Store</b>	désigne le magasin d'applications distribué par Google sur les appareils mobiles fonctionnant sous Android, étant précisé que l'accès à ce magasin d'applications est lui-même soumis aux dispositions contractuelles de Google que l'Utilisateur déclare connaître et avoir acceptées en téléchargeant l'Application
<b>Mineur</b>	désigne toute personne non émancipée, ayant moins de 18 ans à la date de son inscription sur le Site.
<b>Opérations de Paiement</b>	désigne, conformément aux dispositions de l'article L. 133-3 du code monétaire et financier, toute action consistant à verser, transférer ou retirer des fonds, indépendamment de toute obligation sous-jacente entre le payeur et le bénéficiaire, initiée par le payeur, ou pour son compte, ou par le bénéficiaire.
<b>PayrNet Ltd</b>	désigne la société Payrnet Limited, société de droit anglais ayant son siège social sis Kemp House, 152 City Road, London, United Kingdom, EC1V 2NX, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés ( <i>Companies House</i> ) sous le numéro 09883437.
<b>Services</b>	désigne les services proposés par la Société sur son Site ou via son Application.



<b>Services de Paiement</b>	désigne les services de paiement fournis par PayrNet à l'Utilisateur, tels que définis par l'article L. 314-1 II du code monétaire et financier.
<b>Site</b>	désigne le site internet de la Société accessible par l'intermédiaire de l'url <a href="https://vybecard.com/">https://vybecard.com/</a>
<b>Société</b>	désigne la société Vybe
<b>Utilisateur(s)</b>	désigne toute personne s'étant inscrite sur le Site et utilisant les Services de la Société
<b>Utilisation</b>	désigne toute utilisation des Services
<b>Vybe</b>	désigne la société Vybe, société par actions simplifiée au capital de 200 euros, dont le siège social est situé 1, rue Adélaïde – 92 400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 853 257 905